

Image not found or type unknown



Plainte pour vol, risques ?

Par **ange33**, le **16/05/2012** à **14:10**

bonjour,

j'ai voler 2565 euros a mon ancien employeur...par peur j'ai effectuer un faux papier informatique de remise en banque..

je suis convoquer a la gendarmerie le semaine prochaine...

mon casier judiciaire est vide, suis en phase de reprendre un emploi dans le même secteur (la semaine prochaine aussi d'ailleurs)

qu'est ce que je risque? sont-il en droit d'informer mon nouvel employeur?

cordialement